



## Conditions générales de vente

### 1. Introduction

Les présentes conditions générales de vente régissent les conditions d'utilisation du parking lowcost Express Parking Officiel à l'aéroport de Charleroi. Le parking est exploité par la société Express Parking Officiel dont le siège social est situé à rue de muturniat à Fleurus En utilisant le parking, le client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente.

### 2. Réservation et paiement

La réservation d'une place de parking peut être effectuée en ligne sur le site web du parking ou par téléphone. Le paiement peut être effectué en ligne ou sur place, en espèces ou par carte de crédit. Le client est tenu de régler le montant total du parking avant de pouvoir utiliser les services de stationnement du parking.

### 3. Tarifs

Les tarifs du parking sont publiés sur le site web du parking et peuvent être modifiés à tout moment. Le tarif applicable est celui en vigueur au moment de la réservation.

### 4. Utilisation du parking

Le client est tenu de respecter les règles d'utilisation du parking, qui sont affichées sur le site web et dans les zones de stationnement. Le parking ne peut être utilisé que pour le stationnement de véhicules automobiles. Le client ne peut pas y stocker d'autres biens ou matériels.

### 5. Responsabilité

Le parking décline toute responsabilité en cas de vol, de dommage ou de vandalisme sur les véhicules stationnés sur le parking. Le client est responsable de la sécurité de son véhicule et doit veiller à ce que les portes soient verrouillées et les objets de valeur cachés ou emportés avec lui. Le parking n'est pas responsable des accidents survenant sur le parking.

#### 6. Annulation

Le client peut annuler sa réservation sans frais jusqu'à 24 heures avant la date de début de la réservation. Au-delà de ce délai, le montant de la réservation sera dû.

#### 7. Loi applicable

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit belge. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis aux tribunaux belges compétents.

En signant la réservation, le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente.